Mutualisation de services policiers en banlieue parisienne : “Il y a des villes où il n’y aura plus de policiers la nuit”

28/06/2018 à 15h53

“Il y a des villes où il n’y aura plus de policiers la nuit”, alerte jeudi 28 juin sur franceinfo Eddy Sid, porte-parole en Ile-de-France du syndicat Unité SGP-police, alors qu’un projet de mutualisation de certains services policiers doit entrer en vigueur en septembre dans les départements de Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine.

Les services judiciaires et les services de police-secours de plusieurs commissariats seraient ainsi regroupés les week-ends et la nuit, à partir du mois de novembre. La préfecture de police parle d’une *“optimisation des ressources”*, tandis qu’Unité SGP-police dénonce une *“fermeture déguisée”* de commissariats. Le syndicat organise des manifestations jeudi 28 juin, dans les trois départements concernés et devant la préfecture de police à Paris.

Moins de proximité, plus de trajets

“Si je prends l’exemple des Hauts-de-Seine, on a aujourd’hui 25 communes et 25 commissariats qui existent. Eh bien, 23 des 25 commissariats vont devoir fusionner [la nuit et les week-ends]”, explique Eddy Sid. *“Quand vous appellerez police-secours parce que vous avez constaté qu’il y a un cambrioleur en action en face de chez vous, il n’y aura personne pour venir.*

Les policiers devront traverser deux, trois, voire quatre communes pour pouvoir intervenir. Et on ose nous dire que cela ne va rien changer ?Eddy Sid, de l'Unité SGP-police

Autre exemple donné par le syndicaliste : *"Quand une personne va se faire agresser à Villetaneuse [en Seine-Saint-Denis] en sortant un peu tard le soir, dorénavant il faudra qu'elle traverse plusieurs communes, Villetaneuse, Epinay, Pierrefitte pour pouvoir potentiellement avoir un traitement judiciaire de sa plainte à Stains."*

Pour Eddy Sid, cette mesure entre en contradiction avec la mise en place d'une police de sécurité du quotidien, annoncée par le gouvernement. *"Comment pouvez-vous prendre le temps de mettre pied à terre et de discuter avec les concitoyens ? Parce que ce n'est pas forcément que de l'interpellation, c'est aussi de la collecte d'informations"*, souligne le policier.

www.francetvinfo.fr